

Valeur des primes et Indemnités au 1^{er} janvier 2017

	1,000	
	Mt 01/01/2017	Evol assise
Indemnité mensuelle de logement imposé	85,23	SNB
Indemnité mensuelle de Zone d'Habitat d'Astreinte	21,31	SNB
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Montant du		SNB
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux journalier	19,32	SNB
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux horaire	0,78	SNB
Indemnité compensatrice - Perte temporaire de l'ISC Montant du	Montant du 01.01.2016	SNB
Indemnité de frais divers de stage (par semaine)	34,49	SNB
Indemnité de panier	7,39	INSEE
Indemnité d'installation (région parisienne)	1 014,43	SNB
Indemnité d'installation (hors région parisienne)	507,19	SNB

Nota bene

Les employeurs ont annoncé lors de la CPB du 8 décembre 2016 qu'ils prennent la décision de retirer certaines primes et indemnités jugées obsolètes du tableau mis en ligne sur le site internet du SGE des IEG. Les entreprises qui les versent, revaloriseront ces primes et indemnités suivant les indices applicables.

Le secrétaire général



Valérie DESMASURES